

## CONSEIL MUNICIPAL MAIRIE D'OLARGUES

MARDI 8 JANVIER 2019 à 18h30

**Présents :** Jean ARCAS – Jean-Claude BRANVILLE – Christiane CRE – Elyane JULIEN – Peggy DOUR Bill FOSTER – Karen SULTER – Romain SANDOVAL – Pierre-Marie GUIRAUD – Olivia BALOT

**Excusés ayant donné pouvoir :** BARRAL Mariette à CRE Christiane, RIQUIN Pascal à SANDOVAL Romain, Benoît COVEMAKER à Jean ARCAS, Stéphanie VIDAL à Olivia BALOT

### **Introduction :**

Rappel des vœux du Maire qui ont eu lieu dimanche dernier et ont repris les projets 2019.

Chaque semaine le BM se réunit pour faire le point sur ce qui se passe sur la commune.

Rappel du Solde démographique naturel positif.

Investissement :

- camping.
- Les chemins
- La reconnaissance au niveau des calamités agricoles
- Au niveau du PHLV : nouvelle enveloppe au niveau des crédits européens environ 700 000 euros, total 2 000 000 de crédits pour 51 communes concernées

**Secrétaire de séance désignée :** Peggy DOUR à l'unanimité

### **Ordre du jour**

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12/09/2018.  
Correction date fête du patrimoine.
- Approbations des décisions prises en Réunions de bureau municipal
  - Mise en place Contrats à Durée Déterminée
  - Reconnaissance Catastrophes Naturelles
  - Facturation 2018 : Électricité et eau du local occupé par Mme BONO Angéla
  - Adhésion à Hérault Ingénierie
- Transfert de la compétence investissement éclairage public à Hérault Energies, Pascal RIQUIN suit ce dossier. Une convention est signée, cela permet de bénéficier d'aides par rapport aux travaux électriques. La TVA sera récupérée par Hérault Energie. Vote à l'unanimité.
- Refus de transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes du Minervois au Caroux . Le fait d'avoir un syndicat d'eau déjà existant, ce transfert n'apparaît pas comme une nécessité. Un schéma d'alimentation en eau potable est en cours. Cela permet

d'obtenir des aides (notamment traitement du calcaire). Vote à l'unanimité contre ce transfert de compétences eau assainissement à la communauté des communes.

- Adhésion à la mission « délégué à la protection des données » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault – CDG34. Dossier qui permet de donner compétence au Centre de Gestion. Vote à l'unanimité pour cette adhésion.
- Inscription de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du Budget Principal 2019. Régularisation d'écritures. Vote à l'unanimité.
- Concours du Receveur Municipal : attribution indemnité exercice 2018. Vote à l'unanimité. Au taux de 100%
- Gestion du Musée Arts et Traditions : à noter que la fréquentation est tout à fait correcte pour un musée de proximité. Une réunion s'est tenue pour améliorer son organisation, les horaires d'ouvertures seraient à revoir. Au niveau du PHLV on a recruté une assistante de conservation Emmanuelle RUBIELLA, un inventaire avait été fait par le Conseil Départemental. Il s'agit de collections. Cette assistante aidera à en faire la promotion. Vote à l'unanimité .
- Camping le Baous : CR réunion du 19.12.18, étaient présents Jean ARCAS, Jean-Claude BRANVILLE, Daren SHULLER, le Sous-Préfet de Béziers Christian POUGET et le directeur de Cabinet du Préfet de l'Hérault Mahamadou DIARRA, Sous-Préfet . L'objectif était de présenter au Sous-Préfet de Béziers et du directeur de cabinet les solutions pour obtenir la réouverture du camping. Nécessité d'avoir 2 accès, le chemin et le gué. En conclusion : ils se sont montrés ouverts aux solutions proposées pour la réouverture du camping et ils ont reçu le compte-rendu de la réunion en ce sens. Le camping serait sous surveillance pendant un an.
- Camping le Baous : projets travaux demandes d'aides financières. Corinne ROGER et Sylvie HERPSON du PHLV, ont su mettre en place une demande de crédit : 300000 euros pour l'élargissement de la chaussée et 90 000 euros pour le passage à gué ainsi que la mise en place d'une veille hydrométéorologique.

Les subventions pourraient nous accorder jusqu'à 30 % par le département et le contrat de ruralité 50 % : soit 80 % sur la somme totale. Vote accordé à l'unanimité.

- Budget primitif 2018 : versement subvention d'exploitation du Budget Principal 2018 au Budget Assainissement 2018. Vote accord à l'unanimité.
- Discussion et orientation budgétaire sur le Budget Principal 2019. Le budget fleurs devra être revu car la société avec laquelle on traitait n'existe plus.
- Questions Diverses :
  - CIVAM BIO : demande si le camping sera ré-ouvert pour la saison 2019, car estime avoir eu une baisse de fréquentation sur leur manifestation l'année dernière du fait de sa fermeture. Voulait savoir comment était perçue cette manifestation ? Les élus du conseil municipal font ressortir le retard sur leur communication.
  - Motion Sapeurs-Pompiers : mesure européenne qui vise à légiférer les temps de repos obligatoires aussi bien concernant les pompiers volontaires que professionnels. La motion demande à ce que les pompiers volontaires soient reconnus comme bénévoles pour ne pas devoir être pénalisés par rapport à cette mesure. Vote accord de cette motion à l'unanimité.

- Pour les questions de sécurité : incendie, cambriolage : les pistes étudiées par la gendarmerie ne peuvent être divulguées pour ne pas nuire à l'élucidation de ces enquêtes.
- Label plus beau village de France : tous les 6 ans, une expertise qui vérifie que les critères et règles soient respectés.
- Propreté des rues : crottes des chiens, désherbage, chiens errants .... Le problème est dû avant tout à l'incivilité des habitants. Les employés sont à présent au complet , des améliorations devraient apparaître rapidement notamment en ce qui concerne la périodicité du nettoyage.
- Demande activité roller salle polyvalente, ce problème sera traité et analysé en bureau municipal.
- Réponse rdv 1001 étoiles, le 14/01 à 16 h ? leur proposer la réunion du BM, à savoir le mardi 15/01 à 18h.
- Devenir pizzeria ? pas d'information à ce jour des locataires qui on le rappelle ont signé un bail et sont donc de ce fait redevables.
- demande rdv Jean ARCAS + Peggy de M. et Mme POTIN (foyer rural) pour préparer les 50 ans du foyer (09/06) + problème sécurité.
- demande de Caroux Montagne d'entreposer des morceaux de l'ancien mur d'escalade dans le boulodrome couvert sous le collège et renseignement auprès du Conseil Départemental propriétaire des locaux.

